

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE QUATORZE SEPTEMBRE

À LA REQUÊTE DE :

La société I-INTERACTION, Société par Actions Simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 531 685 915, dont le siège social est à PARIS 8^{ème} arrondissement, 10, Rue du Colisée, agissant poursuites et diligences de son Président, Monsieur Gabriel Lugassy, domicilié en cette qualité audit siège,

IL M'A ÉTÉ PRÉALABLEMENT EXPOSÉ :

Qu'elle s'est ainsi vue confier, par **la Ligue de Bourgogne/Franche-Comté de Rugby** l'organisation et la gestion de la procédure de vote électronique du Règlement Sportif et Règlement Financier 2020/2021 se tenant du vendredi 11 septembre 2020 à 12h00 au samedi 12 septembre 2020 à 12h00.

Que pour ce faire, la Requérante a préalablement procédé à l'intégration des résolutions et des codes invitations uniques et sécurisés des participants à l'Assemblée Générale sur la plate-forme « i-Périclès ».

Qu'elle a ensuite adressé à chaque participant un email contenant un lien et un code unique et sécurisé alphanumérique de quinze (15) caractères lui permettant de voter par e-mail les résolutions mises à l'ordre du jour.

Que les votes sont enregistrés instantanément sur la plateforme.

Que les données personnelles des votants (emails) sont sur une base séparée de la plateforme de vote.

Qu'à l'issue de l'Assemblée Générale, la Requérante procède à l'extraction et au traitement des résultats de vote, puis à l'édition des rapports Excel contenant les résultats des votes.

Que toutes les données sont ensuite supprimées de la plateforme.

Qu'elle souhaite que la liste d'émargement ainsi que les résultats des votes de chaque résolution soient constatés par un Huissier de Justice et que de l'ensemble, il soit dressé procès-verbal de constat.

Que pour le besoin des constatations, elle donnera un accès à l'interface d'administration de la plateforme à l'Huissier de Justice afin de lui permettre d'y effectuer un contrôle en temps réel et à tout moment durant la durée du scrutin.

Que pour la sauvegarde de ses droits et intérêts, la société I-INTERACTION me requiert afin de procéder à toutes constatations utiles et nécessaires et de l'ensemble, dresser procès-verbal de constat,

DÉFÉRANT À CETTE RÉQUISITION :

Je soussignée **Stéphanie SCHAMBOURG**, Huissier de Justice associé de la Société Civile Professionnelle Stéphanie SCHAMBOURG & Sandrine PANHARD, y demeurant 14 rue du Faubourg Saint Honoré à PARIS 8^{ème} arrondissement.

Depuis mon ordinateur de marque INTEL, modèle NUC6i5SY connecté au serveur informatique de mon étude.

Il fonctionne sous Microsoft Windows 10.

Je me suis connectée ce jour, 14 septembre 2020 à 10h30, sur la plateforme « i-Périclès » à l'adresse suivante : <https://vote.i-pericles.com/index.php/admin> . Après avoir renseigné mon nom d'Administrateur et mon mot de passe, je me suis connectée au service « Administration » du système « i-Périclès ».

Dans l'onglet « Questionnaire(s) activé(s), je sélectionne la ligne « Procédure de vote du Règlement Sportif et Règlement Financier 2020/2021 de la ligue de Bourgogne/Franche-Comté de Rugby ».

Je sélectionne la rubrique « Liste des résolutions ». Apparaît l'intitulé des deux résolutions soumises au vote des participants :

R1 VOTE n°1 : Approuvez-vous le règlement sportif pour la saison 2020/2021 ?

R2 VOTE n°2 : Approuvez-vous le règlement financier pour la saison 2020/2021 ?

Dans la rubrique « Paramètres », « Menu du questionnaire », « Réponses », s'affiche la liste des participants ayant exprimé leur vote et le détail des réponses données aux différentes résolutions.

Dans la rubrique « Structure », « Réponses et statistiques », « Résumé », apparaît le nombre total des réponses des participants, soit **quarante-deux (42) réponses complètes** sur un **nombre total d'enregistrements de soixante-seize (76)** :

Monsieur Gabriel Lugassy a procédé à l'exportation de la liste d'émargement ainsi que des résultats des votes exprimés. Chaque vote est pondéré par le nombre de voix de chaque participant.

Il me communique:

- Un fichier Excel contenant les résultats détaillés des votes exprimés que je place sous enveloppe fermée et annexe à l'Expédition du présent procès-verbal de constat.
- Un fichier Excel correspondant à la liste d'émargement que j'annexe au présent procès-verbal de constat.

Les résultats de votes électroniques obtenus sont les suivants :

Procédure de vote du Règlement Sportif et Règlement Financier
2020/2021 de la Ligue Bourgogne/Franche-Comté de Rugby
Participation : 254 voix sur 406 soit 62,56%

VOTE n°1 : Approuvez-vous le règlement sportif pour la saison 2020/2021 ?

R1	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Voix	226	10	18
%	88,98%	3,94%	7,09%
TOTAL voix	254		

VOTE n°2 : Approuvez-vous le règlement financier pour la saison 2020/2021 ?

R2	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Voix	223	22	9
%	87,80%	8,66%	3,54%
TOTAL voix	254		

Mes constatations achevées, je me suis déconnectée à 11h35.

**ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI FAIT ET DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS
VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.**

Acte compris dans l'enregistrement du mois de sa date.

Stéphanie SCHAMBOURG

